



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **5 décembre 2011**

Décision n° **B-2011-2794**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Acquisition d'une parcelle de terrain située 1304, rue Capitaine Julien et appartenant à M. Philip Murphy et Mme Sylvie Mevel

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 29 novembre 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 6 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, David G., Sangalli.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Barral), Mme Guillemot (pouvoir à M. Blein), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Calvel, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.).

Absents non excusés : MM. Barge, Lebuhotel.

Bureau du 5 décembre 2011**Décision n° B-2011-2794**

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 1304, rue Capitaine Julien et appartenant à M. Philip Murphy et Mme Sylvie Mevel**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de la sécurisation de la rue Capitaine Julien, la Commune de Rillieux La Pape a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin qu'elle réalise l'aménagement de cette voie, notamment la création d'un trottoir et la création d'emplacements de stationnement.

A ce titre, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une parcelle de terrain nu d'une superficie de 59 mètres carrés environ à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 213 de la section BR, et appartenant à monsieur Philip Murphy et madame Sylvie Mevel.

Au terme du compromis, monsieur Philip Murphy et madame Sylvie Mevel céderaient le terrain en cause au prix de 75 € par mètre carré, libre de toute location ou occupation, soit un total de 4 425 €.

Par ailleurs, la Communauté urbaine fera procéder à ses frais aux travaux suivants :

- démolition de la clôture existante, y compris évacuation des gravas en décharge,
- construction d'un muret en béton au nouvel alignement, identique à celui existant,
- dépose et repose du portail, du portillon et de la clôture en fer forgé existants, y compris remise en état (décapage, rebouchage, soudure des zones nécessitant, traitement antirouille, peinture avec coloris au choix du propriétaire),
- dépose et repose de la motorisation du portail, ainsi que de la gâche électrique du portillon,
- dépose et repose de la boîte aux lettres dans l'un des piliers du portail,
- arrachage de la haie existante, y compris évacuation en décharge,
- plantation d'une nouvelle haie arbustive au feuillage persistant au choix du propriétaire, y compris fourniture et pose sur clôture en fer forgé d'un brise-vue de type canisse,
- déplacement des réseaux existants, si nécessaire.

Ces travaux rendus indispensables par le recouplement de la propriété ne sont pas augmentatifs du prix de vente.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 53 400 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, pour un montant de 4 425 €, d'une parcelle de terrain nue de 59 mètres carrés environ au prix de 75 € le mètre carré à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 213 de la section BR, située 1304, rue Capitaine Julien à Rillieux La Pape et appartenant à monsieur Philip Murphy et madame Sylvie Mevel, dans le cadre des travaux de voirie nécessaires à la sécurisation de ladite rue.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, individualisée sur l'opération n° 1629, le 10 janvier 2011 pour la somme de 1 000 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - compte 211 200 - fonction 822, pour un montant de 4 425 € correspondant au prix de l'acquisition, de 600 € au titre des frais estimés d'acte notarié et de 296,49 € au titre du document d'arpentage.

5° - Le montant des travaux estimés à 53 400 € TTC sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 615 238.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 décembre 2011.